



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE
LISTE DES DOCUMENTS



Court séjour – Concours, examens d’entrée

Vous allez en France pour un **concours d’entrée** en vue d’étudier sur une longue période. Vous devrez fournir un certificat d’inscription à un concours dans un établissement français. Après avoir reçu le “certificat d’évaluation académique” délivré par [Campus France Chine](#), vous pouvez immédiatement faire votre demande de visa.

Pour les demandeurs de la zone consulaire de Pékin, Shenyang, Chengdu, si ce n’est pas votre première inscription pour un visa d’étudiant de long séjour, merci de contacter TLScontact afin de vérifier que vos documents CELA ont déjà bien été délivrés au centre TLScontact. Merci pour votre attention et compréhension.

O = Document original

C = Photocopie

T = Traduction

Y = Obligatoire

Notes	Documents	O	C	T	Y
	<p>Une photo d’identité, récente et aux normes</p> <p>En couleur, 3.5 cm x 4.5 cm sur fond blanc uni, prises dans les 6 mois passés. Pour plus d’informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p> <p>Cabine automatique de photo est disponible au centre. Pour plus d’informations, veuillez consulter la rubrique Services à valeur ajoutée.</p>				Y
	<p>Formulaire de demande de visa Schengen court séjour</p> <p>Le demandeur peut télécharger et remplir le formulaire en cliquant « Liens et téléchargements ». Le formulaire peut également être rempli en ligne et imprimé après l’enregistrement sur notre site.</p> <p>Important:</p> <p>1. Langue: Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français.</p> <p>2. Signature: Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur. La signature d’un représentant n’est pas valide.</p> <p>1) La signature doit être identique à la signature figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration.</p> <p>2) Formulaire Schengen: Veuillez signer dans le champ No. 37 ainsi que le dernier champ du formulaire.</p> <p>3) Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: Le formulaire doit être signé par un parent ou un tuteur légal. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur. Merci d’indiquer également “père”/”mère”/”tuteur légal” à côté de la signature. Nous suggérons que les deux parents signent sur le formulaire Schengen et la lettre de procuration, dans la mesure du possible.</p>				Y
<p>Uniquement requis pour les personnes qui demandent un visa pour les DROM-CTOM</p>	<p>Questionnaire complémentaire à une demande de visa Schengen</p> <p>Notes :</p> <p>1. Modèle de formulaire : Questionnaire complémentaire à une demande de visa Schengen</p> <p>2. Langues: Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français.</p> <p>3. Signature:</p> <p>1) Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur de 18 ans ou plus. La signature</p>				Y

LISTE DES DOCUMENTS

Notes	Documents	O	C	T
	doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration. La signature d'un représentant n'est pas valide. 2) Veuillez signer dans le dernier champ du formulaire. 3) Pour le demandeur mineur (âgé de moins de 18 ans à la date du dépôt de la demande): Le formulaire doit être signé par un parent ou un gardien légal, avec une mention "père"/ "mère"/ "tuteur légal" à côté de la signature. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur .			
Uniquement pour les ressortissants non-Chinois	Permis de résidence chinois Un demandeur étranger doit être titulaire d'un Permis de résidence chinoise d'une durée de validité de 6 mois ou plus ou un permis de résidence permanente. Le titulaire d'un visa chinois à une seule entrée ou à entrées multiples n'est autorisé à demander qu'un visa de transit aéroportuaire.	Y	Y	
Si majeur (> 18 ans)	Acte notarié de naissance, original contenant la traduction	Y	Y	
Obligatoire si mineur (<18 ans)	Certificat de l'employeur du père/ou le sponsor Obligatoire si l'enfant ne voyage pas avec ses parents. Lettre de l'employeur sur papier à en-tête, avec sceau, signature, date et indiquant clairement les informations suivantes: -l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur de la société, -le nom et la fonction du signataire, -le nom et la fonction du père ou du sponsor, son salaire, son lieu de travail et son ancienneté dans l'entreprise La traduction est obligatoire si le certificat n'est pas rédigé en français ou en anglais.	Y	Y	
Obligatoire si mineur (<18 ans)	Certificat de l'employeur du la mère/ou le sponsor Obligatoire si l'enfant ne voyage pas avec ses parents. Lettre de l'employeur sur papier à en-tête, avec sceau, signature, date et indiquant clairement les informations suivantes: -l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur de la société, -le nom et la fonction du signataire, -le nom et la fonction de la mère ou du sponsor, son salaire, son lieu de travail et son ancienneté dans l'entreprise La traduction est obligatoire si le certificat n'est pas rédigé en français ou en anglais.	Y	Y	
Obligatoire si mineur (<18 ans)	Certificat de naissance notarié OU BIEN Acte notarié établissant les liens familiaux entre les parents/ le tuteur légal et le demandeur mineur. Tous ces actes doivent être légalisés par le Ministère des Affaires Étrangères chinois, par l'Ambassade de Chine ou par le Waiban, original contenant la traduction en anglais ou en français Etranger résidant en Chine : Acte notarié de certificat de naissance de l'hôpital légalisé par l'Ambassade/le Consulat de votre pays en Chine, original contenant la traduction Veuillez noter que les actes originaux et/ou photocopies peuvent ne pas être restitués.	Y	Y	
	Lettre de prise en charge financière des parents ou sponsor La lettre doit préciser que de l'argent sera transféré au demandeur après son arrivée en France	Y	Y	Y

**LISTE DES DOCUMENTS**

Notes	Documents	O	C	T
Obligatoire si mineur (<18 ans)	Acte notarié de délégation d'autorité parentale légalisé par le Ministère des Affaires Etrangères chinois ou par l'Ambassade de Chine, original contenant la traduction Etranger résidant en Chine : Acte notarié de délégation d'autorité parentale légalisé par l'Ambassade/le Consulat de votre pays en Chine, original contenant la traduction Ce document doit contenir la signature des parents et doit désigner la personne en charge du mineur dans l'espace Schengen. Obligatoire si l'enfant voyage seul ou n'est accompagné que d'un seul de ses parents.	Y	Y	
	Justificatif d'hébergement Veuillez fournir un des documents suivants correspondant aux critères ci-dessous: 1. Attestation d'accueil originale établie par la mairie de résidence de l'accueillant couvrant la période de séjour envisagée, si vous serez logé(e) par l'accueillant. 2. Ou photocopies de votre titre de propriété ou de votre bail de location d'un logement en France. 3. Autres cas : lettre explicative.	Y		
	Assurance 1. L'assurance voyage doit: * Etre valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour Schengen * Etre valable pour la France si vous demandez un visa de long séjour * Etre valable pour les DROM/CTOM selon votre itinéraire 2. L'assurance doit couvrir l'ensemble des frais médicaux à hauteur de 30.000 Euro (environ 300.000 RMB) 3. L'assurance doit couvrir le premier séjour prévu dans l'espace Schengen. (Cette disposition ne dispense pas les titulaires de visa de l'obligation de présenter une telle assurance à chacun de leurs voyages ultérieurs, comme précisé dans le formulaire de demande). Merci de noter que les titulaires de visa de l'obligation de présenter une telle assurance à chacun de leurs voyages. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.	Y	Y	
	Attestation bancaire des parents ou du sponsor Attestation bancaire des parents ou du sponsor avec un montant minimum de 7380 Euros, environ 60 000 RMB (hors frais de scolarité). Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.	Y	Y	
	Historique bancaire des six derniers mois du père ou sponsor (hors relevé de carte de crédit) Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.	Y	Y	
	Historique bancaire des six derniers mois de la mère ou sponsor (hors relevé de carte de crédit) Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.	Y	Y	
	Convocation au concours	Y	Y	
	Attestation d'entretien d'évaluation de Campus France Chine	Y		

LISTE DES DOCUMENTS

Notes	Documents	O	C	T
	<p>Passeport</p> <p>Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 3 mois au-delà de la date d'expiration du visa sollicité. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Le passeport doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p> <p>Photocopie des 5 premières pages contenant les informations, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.</p>	Y	Y	
	<p>Anciens passeports</p> <p>Obligatoire si vous êtes en possession d'un ou plusieurs anciens passeports.</p> <p>Photocopies des 5 premières pages de tous les anciens passeports, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.</p>	Y	Y	
	<p>Lettre de procuration pour la demande de visa /le retrait du passeport</p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne. Cliquez ici pour télécharger le modèle.</p> <p>Important:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La signature figurant sur la lettre de procuration doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur le formulaire Schengen. La lettre de procuration doit être remplie entièrement, aucune correction ultérieure n'est autorisée. 2. La lettre est nominative et individuelle. Le représentant doit présenter une lettre unique pour chaque demande. 3. Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: La lettre de procuration doit être signée par un parent ou un tuteur légal. Un adulte peut être autorisé d'accompagner le mineur lors du dépôt du dossier et la prise d'empreintes (autorisation sur papier libre avec photocopie des passeports des parents). <p>Veuillez noter que:</p> <p>(1) La procuration doit être impérativement signée par un tuteur légal. La personne déléguée n'est pas autorisée à la signer.</p> <p>(2) La comparution personnelle n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. La lettre de procuration n'est pas exigée si un parent dépose le dossier de son enfant mineur, néanmoins il doit fournir les justificatifs prouvant le lien de filiation avec l'enfant.</p>	Y		
	<p>Carte d'identité ou passeport du représentant</p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne.</p>	Y	Y	